

31 janvier 2023

<http://emancipation69.fr/>
69.emancipation@gmail.com

RETRAIT DU PROJET DE LOI MACRON SUR LES RETRAITES !

Le jeudi 19 janvier, 2 millions de manifestants, dont 400 000 à Paris se sont mobilisés contre le projet de réforme des retraites du gouvernement Macron.

Le 19 janvier, la mobilisation a imposé l'exigence du retrait.

L'ampleur de cette mobilisation signifiait clairement qu'il n'y a rien à négocier.

De fait, cette exigence a bousculé le dispositif des appareils syndicaux (et de certains partis « de gauche » qui demandaient une autre réforme).

Mais ils cherchent à canaliser cette mobilisation par un dispositif de journées d'actions, et d'actions éparpillées selon les territoires.



Si Macron gagne sur les retraites, rien ne l'arrêtera

Après la casse de l'assurance chômage, les mesures de destruction de l'hôpital public et du système de santé... il entend aller jusqu'au bout dans la destruction du cadre national de l'Enseignement public et du statut des personnels.

Après la casse du baccalauréat et la mise en place de Parcoursup pour accéder à l'Université, le gouvernement s'attaque au collège : suppression de la technologie en 6^e, formatage à l'entreprise des collégiens à partir de la 5^e, casse du statut des professeurs d'école et du second degré avec des mesures imposant la polyvalence et le nouveau PACTE...

Autant de mesures vers la mise en place de « l'école du socle » et la casse du statut. Un grand nombre de jeunes (issus des classes populaires) seront ainsi voués dès 14-15 ans à l'apprentissage patronal. Et la mise en place, dès la rentrée, du Conseil des savoirs fondamentaux placé sous la houlette du recteur sera un véritable carcan pour contraindre les enseignants à mettre en œuvre « l'école du futur » de Macron.

Exiger le retrait de ces mesures implique de quitter toutes les concertations car elles légitiment le gouvernement Macron au moment où il est ouvertement dénoncé par des millions de salariés.

Le 19 janvier s'est exprimée la volonté d'infliger une défaite politique à Macron afin d'imposer le retrait du projet de loi sur les retraites et de mettre un coup d'arrêt à cette politique destructrice de tous nos acquis.

Imposer le retrait du projet de loi sur les retraites !

Macron entend utiliser les outils antidémocratiques de la V^e République (le 47.1 introduit par Sarkozy ou le 49ter) pour aller très vite. À partir du 6 février le projet sera discuté à l'Assemblée durant seulement 20 jours.

Seule la grève de masse peut mettre en échec ce projet. C'est donc aujourd'hui qu'il faut unifier et renforcer la mobilisation d'ensemble.

Sur cette voie, le 6 février peut être l'occasion de réaliser le tous ensemble contre le pouvoir, par l'appel unitaire à la grève et l'organisation d'une manifestation centralisée à l'Assemblée, pour lui dénier le droit de voter cette loi.